

[Traduction]

L'hon. M. Stanfield: N'aurions-nous pas raison de trouver que tout ce qui se dit au sujet du corridor ne sont que des paroles en l'air?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

* * *

LA POLLUTION

LA COLLISION DE BATEAUX SUR LA RIVIÈRE ST-CLAIR

M. Jack Cullen: Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Toutefois, comme il est absent, je la poserai à son secrétaire parlementaire. Quelle mesure le ministère prend-il actuellement pour aider la garde côtière des États-Unis en vue de restreindre la pollution des eaux et de la berge de la rivière St-Clair par suite de la collision de deux navires tôt ce matin?

[Français]

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le président, des fonctionnaires du ministère sont déjà rendus sur les lieux de ce regrettable accident, pour en étudier les divers aspects. L'accident ayant eu lieu dans les eaux américaines, la question de l'accident proprement dit nécessite une enquête; la question de la pollution se pose aussi, et les deux aspects sont présentement considérés par les gens qui sont sur les lieux.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Peut-être le député pourrait-il être autorisé à poser une question supplémentaire, après quoi nous entendrons le député de Comox-Alberni.

M. Cullen: Les autorités de la garde côtière des États-Unis, celles du ministère des Transports, ou des deux, ont-elles établi l'ampleur de la menace que posent les 40,000 gallons de mazout et plus que renferme l'un des navires?

[Français]

M. Duquet: Monsieur le président, je ne serai pas en mesure de répondre à cette question tant que nous n'aurons pas reçu les rapports des enquêteurs qui sont sur place.

* * *

LE PÉTROLE

LE PROJET DE LIGNE DE PÉTROLIERS DU TAPS— L'ACCIDENT À CHERRY POINT (WASH.)—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE CANADA

[Traduction]

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A la lumière de la déclaration que le ministre a faite à la Chambre et ailleurs, selon laquelle il tiendrait le gouvernement des États-Unis responsable des conséquences de tout déversement dans le transport du mazout le long de la côte du Pacifique, le ministre a-t-il été informé d'une nappe échappée d'un pétrolier à Cherry Point, État de Washington, qui se déplace en direction de nos eaux territoriales et, le cas échéant, a-t-il déferé la question aux autorités compétentes du gouvernement des États-Unis?

[L'hon. M. Chrétien.]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur, ce rapport ne m'est pas parvenu. Cependant, je vais m'enquérir à ce sujet afin de savoir s'il y aurait lieu d'en saisir le gouvernement des États-Unis.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LE BILL DE LA SASKATCHEWAN RELATIF AUX TERRES ARABLES

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Justice. Elle a trait à l'initiative du gouvernement de la Saskatchewan, que je qualifierais d'anticanadienne ou d'anticonstitutionnelle, et qu'on appelle le bill sur la propriété étrangère des terres, qui interdit aux Canadiens en dehors de la province de la Saskatchewan d'hériter ou d'acquérir des terres en Saskatchewan. Le gouvernement de cette province reçoit maintenant des instances à ce sujet. Le gouvernement du Canada a-t-il communiqué avec le gouvernement de la Saskatchewan pour lui signaler le danger que représente une telle loi, qui prive les Canadiens d'une chance égale quant à la possession de terres?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, le gouvernement n'a pas encore officiellement fait connaître ses vues au gouvernement de la Saskatchewan à ce sujet, mais je pense que le gouvernement de la Saskatchewan sait déjà ce qu'en pense le gouvernement central.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je doute que le gouvernement soit composé de liseurs de pensées; au lieu de s'en remettre à leurs talents de devins, le ministre n'informerait-il pas les autorités provinciales que ce projet de loi est une mesure anticanadienne?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député d'Edmonton-Centre a la parole.

• (1510)

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'essaie d'obtenir une réponse à une question très simple; cependant, le ministre, d'ordinaire si bruyant dans ses réponses, ne semble pas tenir compte de la situation qui tient toute la Saskatchewan en émoi.

M. l'Orateur: Je dois signaler tant au député de Prince-Albert qu'au ministre que la question supplémentaire revêtait plutôt la forme d'une instance.

* * *

L'IMMIGRATION

LE PERMIS DE SÉJOUR DE HOWARD HUGHES— L'EXPLICATION DU MINISTRE

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, j'avais une question à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration; mais puisqu'il n'est pas ici, puis-je la poser à son bruyant secrétaire parlementaire? Puisqu'on a permis à Howard Hughes de prolonger sa visite au Canada, et qu'un membre du ministère de l'Immigration s'est personnellement chargé de cette affaire, le secrétaire parlementaire pourrait-il dire à la